

BUDGET 2021

RAPPORT POLITIQUE

Visé à l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le budget 2021 élaboré et présenté par le Collège communal de Grez-Doiceau est un budget centré sur la relance après une année 2020 en berne et fortement perturbée par la crise sanitaire du Covid-19. Il se dote d'une ligne directrice générale ambitieuse et volontariste en consacrant les investissements nécessaires pour une commune dynamique offrant un service de qualité à ses citoyen(ne)s et permettant de développer les infrastructures pour répondre aux besoins des défis auxquels nous avons à faire face.

A ce jour, les conséquences économiques exactes de la crise ne sont pas entièrement déterminées et l'avenir reste incertain, notamment en ce qui concerne les octrois de subsides régionaux ou provinciaux. Une certitude par contre concerne les conséquences de la crise sur l'absence de réalisation d'un certain nombre de projets en 2020 et de leur report à 2021. Par ailleurs, nos recettes sont encore impactées par les problèmes liés aux mesures mises en place par l'Etat fédéral et les Régions, notamment le Tax Shift dont l'effet maximal est attendu pour l'année à venir avant une reprise de la croissance « normale » à partir de 2022, et par le financement du 2^{ème} pilier de pension et son impact sur le cadre des agents contractuels. Rappelons que concernant ce dernier il s'agit du remplacement d'un statutaire sur deux au niveau du cadre, et la constitution d'un second pilier de pension pour les agents contractuels à hauteur de 1% de la masse salariale contractuelle (charges patronales incluses) à compter du 1^{er} octobre 2019.

Le budget 2021 est présenté à l'équilibre à l'exercice propre avec le niveau actuel des taxes et des impôts et en ayant recours aux emprunts pour un total de 4.155.000,00 € en part propre. Au budget initial 2020, nous avons prévu 1.790.690,30 € mais aucun nouvel emprunt n'a finalement été contracté durant l'année. Malgré ce relèvement, l'endettement par habitant reste inférieur aux dernières moyennes provinciales et régionales.

Dans les grandes lignes, le budget 2021 couvre notamment :

- Outre le remplacement du personnel sortant, un renforcement conséquent du personnel selon les recommandations principales de l'audit organisationnel et afin d'activer des politiques particulières prioritaires :
 - un-e gestionnaire des ressources humaines,
 - un-e directeur-riche des services techniques,
 - un-e employé-e pour le secrétariat,
 - un-e employé-e à mi-temps pour la participation citoyenne,
 - un-e employé-e à mi-temps pour la culture,
 - un-e employé-e à mi-temps pour la bibliothèque,
 - un-e agent-e pour le service environnement,
 - un-e technicien-ne informatique,
 - quatre ouvrier-ère-s,
 - un-e adjointe en énergie pour le suivi du Plan Climat,

- un-e conseiller-ère en mobilité et sécurité.
- L'aménagement prévu de longue date de la Maison rurale ;
- La construction des nouvelles classes pour les implantations de l'école communale à Grez-centre et à Pécrot ;
- Le plan P.I.C. 2019-2021, en particulier pour la maintenance du dépôt communal ainsi que pour les rues de la Cortaie, de Bossut, et sur Gastuche (Roimont, Thyls, Cartigny, Thermogène et Drève des Anglais) ;
- Des investissements liés à la transformation numérique, à la digitalisation et à l'informatique (équipements et logiciels pour l'administration et l'école communale, bornes WiFi4YOU, eGuichet, ...) ;
- Des initiatives et des budgets *participatifs* destinés à la participation citoyenne ;
- Des actions concrètes de sensibilisation et de mise en œuvre de projets en faveur de l'environnement et du 0-déchet, dans la foulée et en soutien au nouveau système de tri et de collecte des ordures ménagères ;
- Les démarches pour mettre en place un PCDR dans la programmation 2022-2032 ;
- En terme de mobilité et de convivialité, en ordre divers, des études pour la mobilité et la circulation (dont pour Ruelle des Foins/Cinq Bonniers), la réalisation d'inventaire des chemins et sentiers, un audit de la politique cyclable et l'installation de parkings vélos à Néthen et Grez-centre, la réalisation de la piste cyclo-piétonne reliant Archennes au Hall Omnisports (Bois Gibet), l'achat de mobilier urbain, la création d'une piste de pétanque au Clos des Arbalétriers, un projet de parking pour Grez-centre, et la mise en place d'un système de véhicules électriques partagés ;
- Des mesures de préservation de l'énergie avec, notamment, une nouvelle tranche de remplacement de l'éclairage public par du LED, le remplacement de chassis à l'école de Grez-centre et à la salle communale de Hèze, le remplacement de chaudières vétustes, l'installation de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge pour véhicules électriques au niveau du dépôt communal et de l'école de Grez-centre ;
- La révision du Schéma de Développement Communal devenu obsolète ;
- Diverses études pour : lutter contre les inondations, aménager la place Ernest Dubois, projeter une future maison communale, et développer une cuisine centrale ;
- La poursuite de la maintenance des voiries et des trottoirs, notamment rue de Biez et de Basse-Biez ;
- Le déploiement d'infrastructures sportives et pour la jeunesse (aménagement d'un skate-park et d'une zone de Street work out à l'Espace Jeune, le fitness extérieur, la poursuite du projet pour la création de terrains de padel et hockey près du Hall Omnisports, ...).

Le service ordinaire

Les différents graphiques et tableaux élaborés dans cette note nous montrent clairement l'évolution des dépenses par habitant.

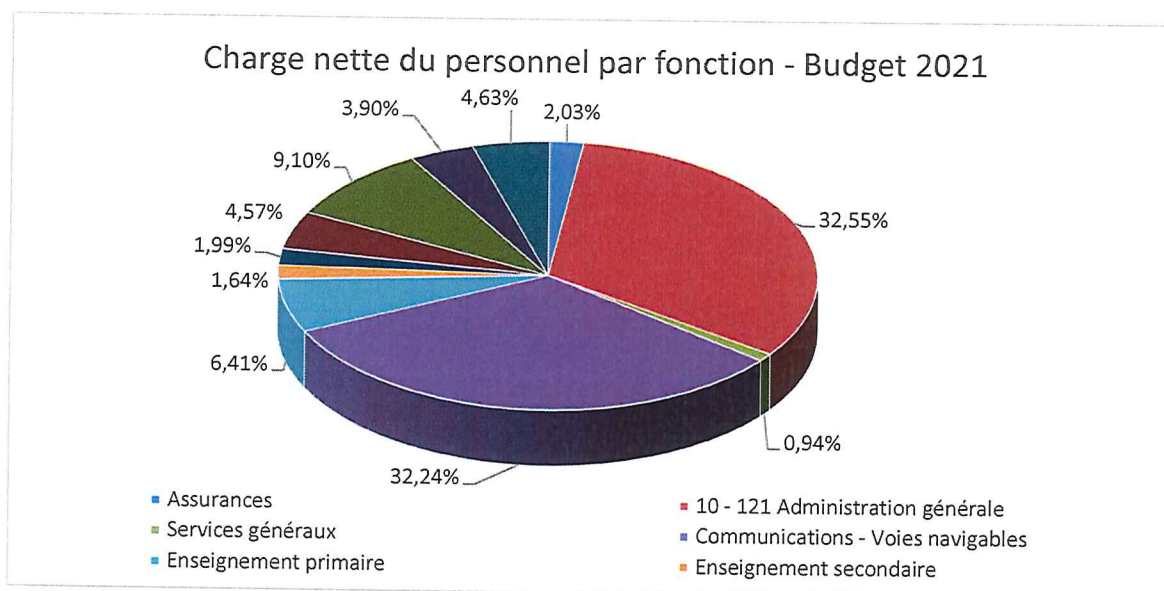
Cette analyse est assez parlante et interpellante.

Le montant total des recettes et des dépenses s'élève à 16.265.122,98 €.

Par comparaison aux dépenses du service ordinaire du budget 2020, nous constatons les principales évolutions suivantes :

1. Les dépenses de personnel

L'évolution du coût brut du personnel a été budgétée avec une augmentation de 9,03 %.
La charge nette augmente de 10,52 %.



Pour rappel, la circulaire budgétaire impose, depuis l'exercice 2016, l'inscription des charges patronales relatives aux groupes cibles (APE...) à la fois en recettes et en dépenses, soit la somme de 746.799,06 € alors qu'auparavant la compensation était faite automatiquement par l'ONSSAPL sur ses factures.

La circulaire impose en plus, d'individualiser les dépenses et les recettes sur des codes fonctionnels qui se terminent par 33. Si bien que les différentes parties d'un même salaire sont éclatées sur des fonctions différentes, ceci rend la lecture du budget encore un peu plus difficile.

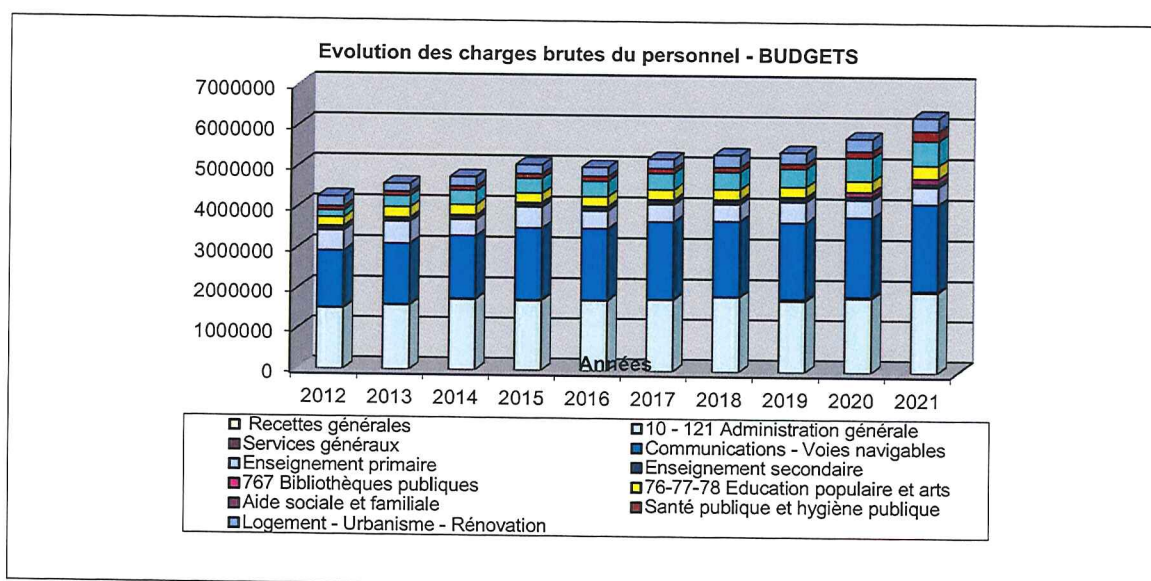
L'augmentation des dépenses brutes de personnel de 531.098,71 € par rapport au budget 2020 se justifie comme suit :

	Impact estimé en %
Saut d'index au 01/12/2021 de 2%	0,17 %
Evolutions barémiques	0,50%
Outre les remplacements de personnel, divers recrutements ont été prévus : <ul style="list-style-type: none"> - Employé(e) au Secrétariat (100 %) au 01/01/2021 - Gestionnaire ressources humaines (100 %) au 01/01/2021 - Employé(e) POLLEC (50%) en collaboration avec la Commune de Chaumont-Gistoux au 01/01/2021 - Employé(e) participation citoyenne (50 %) au 01/04/2021 - Technicien(ne) informatique (100 %) au 01/04/2021 - Directeur(ice) des services techniques (100 %) au 01/02/2021 - Ouvrier (ère) chauffeur (100 %) au 01/03/2021 	8,36 %

<ul style="list-style-type: none"> - 2 Ouvriers (ères) Espace verts (100 %) au 01/03/2021 - Ouvrier(ère) (100 %) au 01/01/2021 - Employé(e) à la culture (50 %) au 01/03/2021 - Employé(e) à l'environnement (100 %) au 01/03/2021 - Conseiller(ère) en mobilité et sécurité (100 %) au 01/02/2021 	
Des recrutements opérés courant 2020 produisent leur plein impact en 2021 :	
<ul style="list-style-type: none"> - Employée SIPP (02/09/2020) - Employé Population (22/07/2020) - Ouvrier (21/09/2020) 	

Selon le profil financier établi par Belfius en 2020 pour l'exercice 2018, nous employons 6,8 personnes par 1.000 habitants, à mettre en comparaison avec la moyenne de 9,1 personnes par 1.000 habitants pour les communes du Cluster (communes ayant un profil financier similaire au nôtre), et de 8,3 et 9,3 pour, respectivement, la Province et la Région. En synthèse, en 2018 cela signifie que nous disposons en moyenne d'un temps plein et demi par 1.000 habitants de moins que des communes comparables. Des recrutements ont été opérés en 2019, 2020 et sont prévus en 2021.

Notons encore qu'une dépense de 38.448,53€ est prévue pour les pensions du 2^{ème} pilier pour les agents contractuels et que la cotisation de responsabilisation est évaluée à 142.313,40 €.

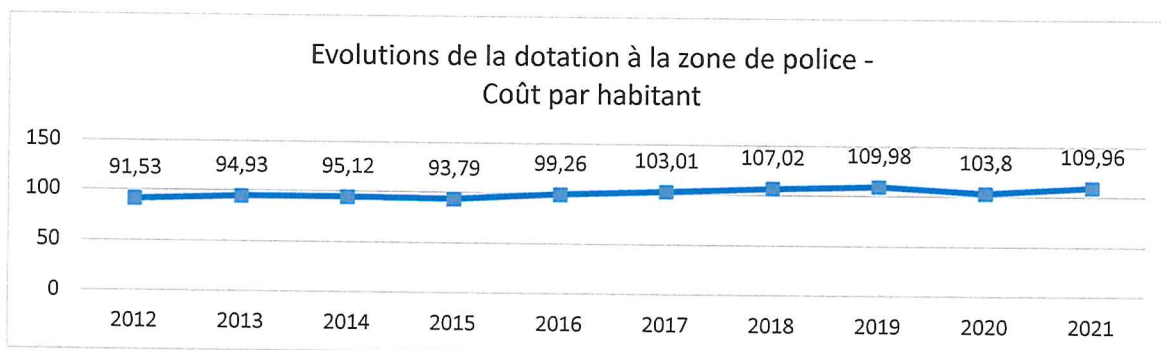


2. Les dépenses de transferts

Les principaux transferts se résument comme suit :

1. Zone de Police

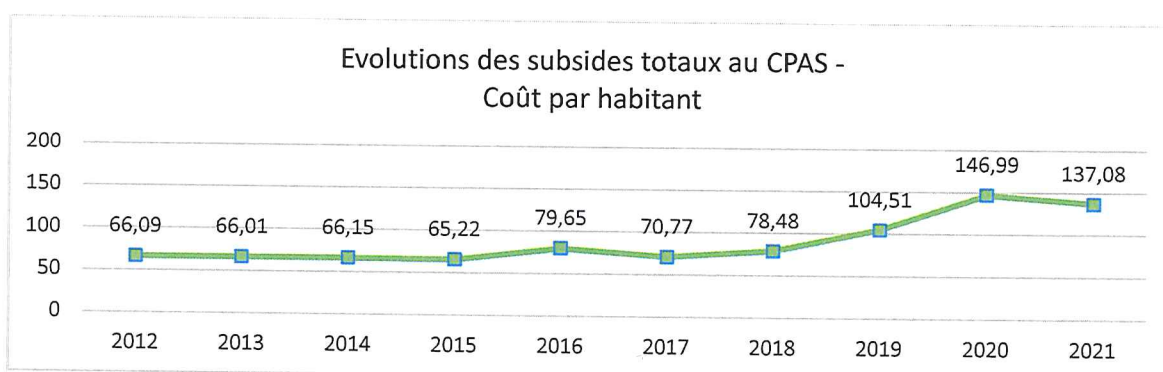
La dotation à la Zone de Police s'élève à 1.532.995,24 € en 2021 soit une augmentation de 6,46 % selon un nouvel accord de répartition sur base du chiffre de population au 01/01/N-1 pris au sein de la Zone. Pour mémoire elle avait diminué 4,22 % en 2020. Globalement le montant reste inférieur à l'ancienne formule de calcul.



2. Le C.P.A.S.

La dotation au C.P.A.S au service ordinaire diminue de 370.254,00 € par rapport au budget initial 2020 pour s'établir à 1.368.971,00 €, soit 21,29 %. Elle est identique par rapport au montant prévu en 2020 après modification budgétaire.

Notons que deux subsides extraordinaires sont prévus en 2021, 530.000,00 € pour l'acquisition du terrain pour la construction de la nouvelle maison de repos et 12.250,00 € pour l'acquisition de matériel informatique dans le cadre du projet « Get Up Wallonia ».

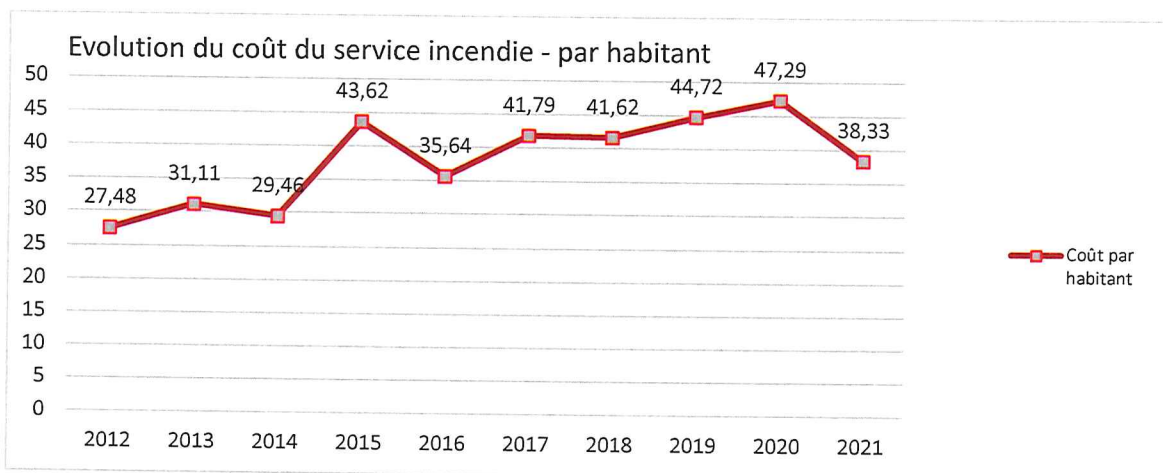


3. Le service incendie

Le complément d'intervention communale dans les frais de la zone de secours du Brabant wallon s'élève à 534.384,70 €. Ceci constitue une diminution par rapport au budget 2020 de 121.736,45 € soit 18,55 %.

Cette diminution résulte d'une décision du Gouvernement wallon qui porte à la charge des Provinces 30% du coût des zones de secours en 2021.

Notons toutefois, que la Province du Brabant wallon intervenait déjà dans ce coût via le contrat de supracommunalité pour 100.000 € en 2020. Cette intervention est supprimée.

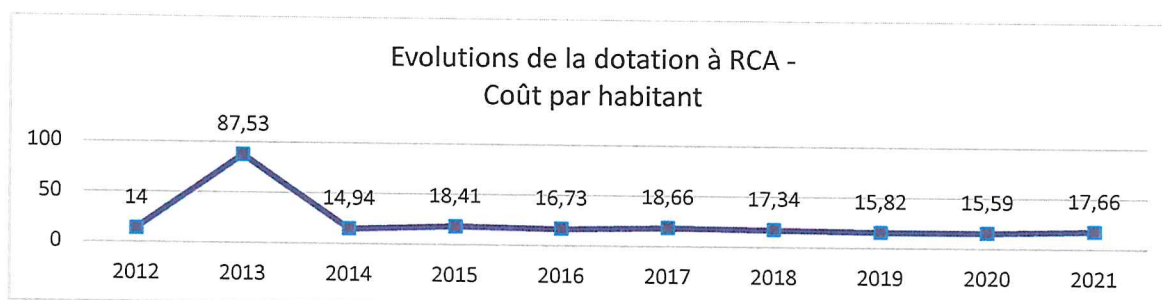


Notons enfin que Monsieur le Gouverneur du Brabant wallon nous a transmis la régularisation de la tarification incendie 2015 et 2016 des anciens services régionaux d'incendie, soit la somme de 371.502.21 € qui sera prélevée en 4 tranches annuelles de 92.875,55 € de 2019 à 2022. Ceci continue d'impacter fortement notre budget ordinaire.

4. R.C.A. Grez-Doiceau

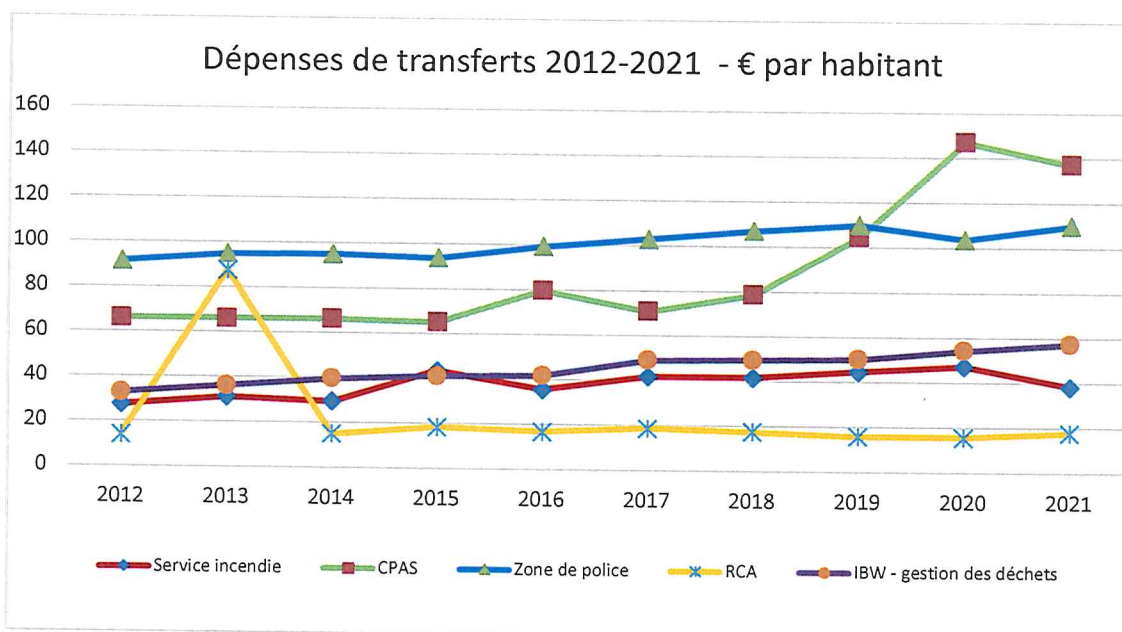
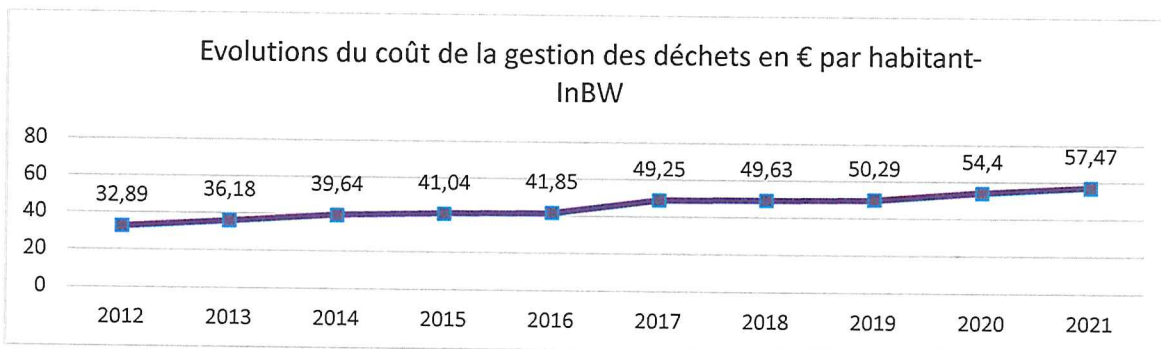
Au service ordinaire une dotation de 246.240,12 € est inscrite pour la contribution à la R.C.A. Grez-Doiceau, soit une augmentation de 30.000,12 € et + 13,87 %.

Depuis 2016, le subside communal en faveur de la RCA s'intitule *subside lié au prix* et est facturé par la R.C.A. Grez-Doiceau à la commune en appliquant la TVA de 6 % comprise dans ce montant.



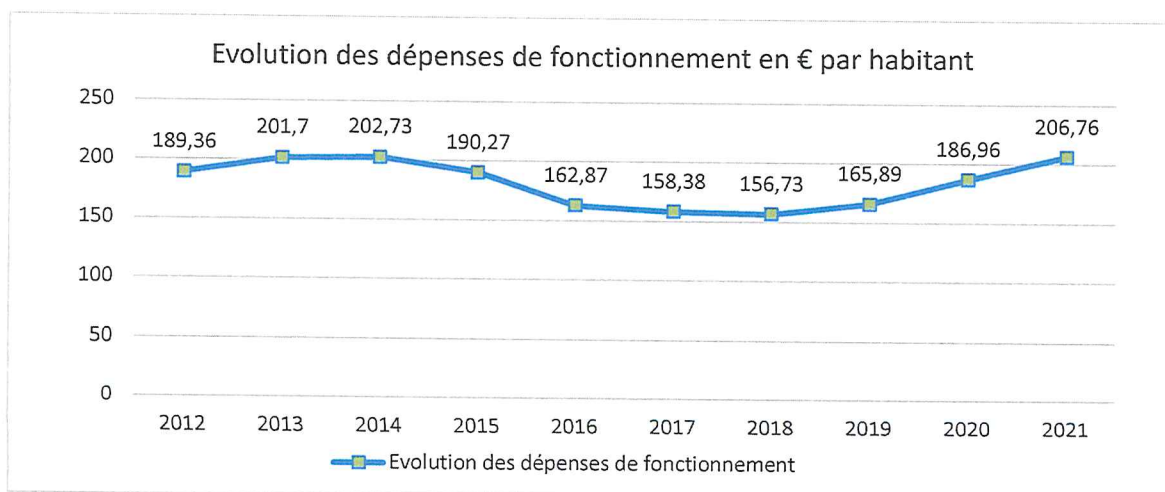
5. InBW – la gestion des déchets

Depuis 2009 et l'instauration du coût vérité des déchets, le remboursement des dépenses fait à l'InBW est considéré comme un transfert et plus une dépense de fonctionnement. En 2021, nous avons une augmentation présumée de 46.459,00 €, soit 6,16 %.



3. Les dépenses de fonctionnement

Les frais de fonctionnement augmentent de 289.023,30 € soit + 11,14 % par rapport au budget 2020.



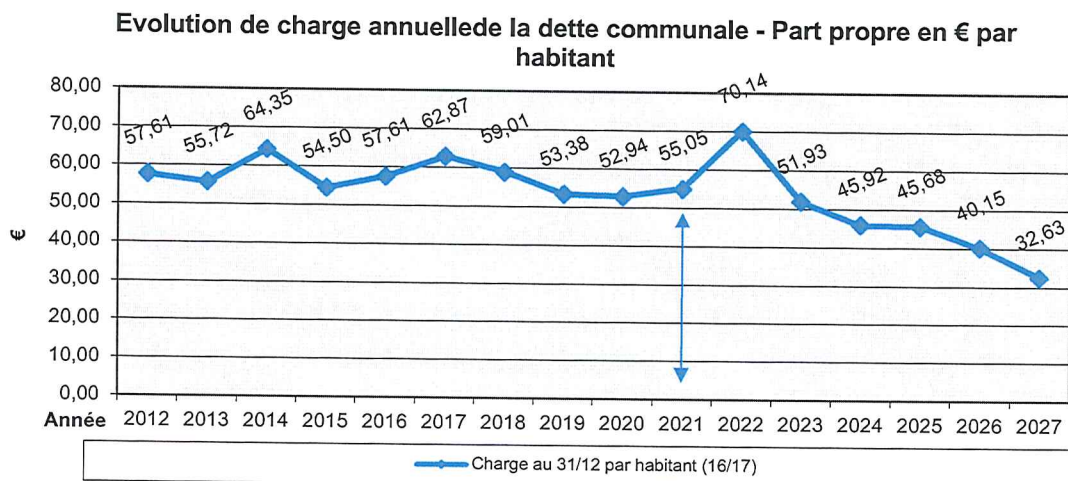
Cette augmentation s'explique notamment par l'activation de nouveaux projets liés au Programme Stratégique Transversal et par l'amélioration de certains services. Parmi les hausses budgétaires, notons celles les plus significatives par ordre décroissant d'importance financière :

- Frais informatiques : 25.000,00 €
- Accompagnement de l'audit communal : 16.000,00 €
- Accompagnement de la participation citoyenne : 15.000,00 €
- Fournitures pour plantations : 13.000,00 €
- Indemnités concours future maison communale : 12.000,00 €
- Coût des lignes Internet WIFI4YOU : 12.000,00 €
- Fournitures voirie : 10.000,00 €
- Fournitures véhicules et réparations : 10.000,00 €
- Frais de perception des additionnels : 7.340,00 €

Le budget ordinaire (dépenses et recettes) relatif à l'enseignement primaire reprend toute la facturation des activités scolaires et parascolaires (classes vertes, de neige etc.). La comptabilité communale intègre toutes ces dépenses balancées par la contribution des parents en recettes.

4. Les dépenses de dette

La charge totale de la dette au budget augmente de 18.412,62 € en 2021 pour s'établir à 918.544,71 €. En part propre, les dépenses de dette augmentent de 33.380,22 €, soit 4,52 %.



Nous aurons recours aux emprunts pour un total de 4.155.000,00 € en part propre.

Dans le profil financier fourni par Belfius, les derniers chiffres disponibles concernent les budgets 2019 la moyenne par habitant du Cluster est à 109 €, celle des communes de la Province à 126 €, pour 66,00 € à Grez-Doiceau en 2020.

5. Les recettes ordinaires

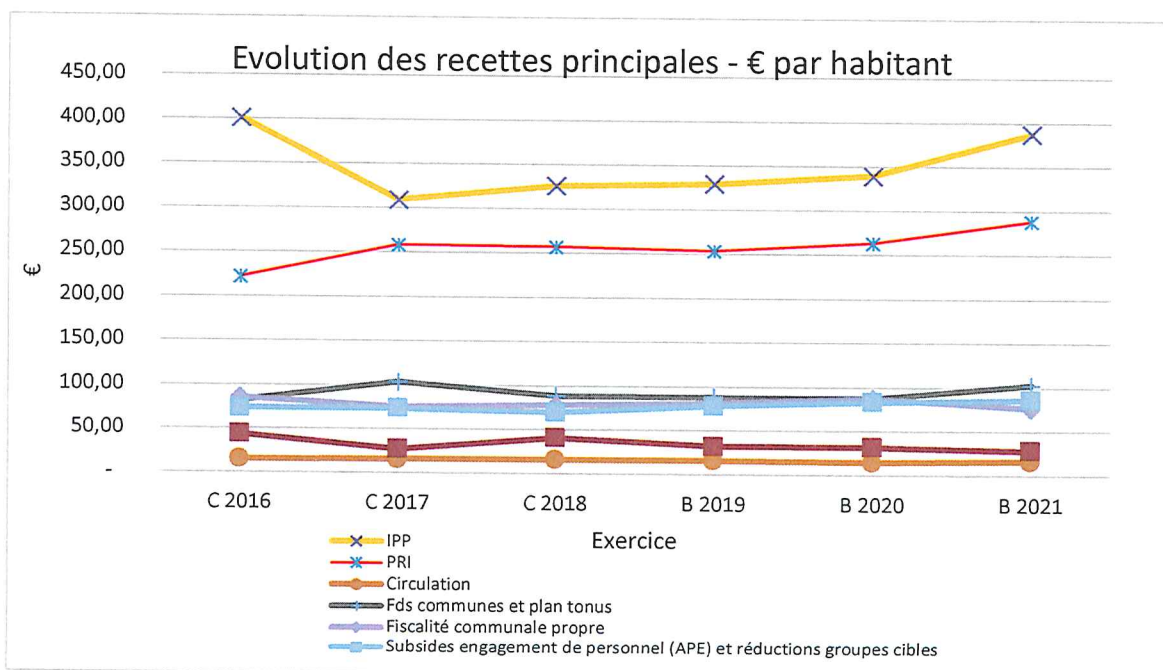
5.1 La taxe additionnelle à l'IPP

Le taux de la taxe est passé de 6 à 6.9 % en 2020.

Le SPF Finances nous a transmis le 28 octobre 2020 une réestimation des additionnels à l'IPP pour l'année 2020. La recette escomptée augmente de 137.510,73 €. L'augmentation est essentiellement due à l'accélération du rythme d'enrôlement. A cette date, une modification budgétaire n'était plus envisageable et dès lors la recette supplémentaire est inscrite dans le tableau des adaptations qui sert à déterminer le boni présumé du compte 2020.

Le même jour, nous avons reçu la prévision initiale pour le budget 2021. Celle-ci s'élève à 5.405.260,61 € soit une augmentation de 690.529,69 € (14,65 %) par rapport à la prévision initiale 2020 qui était calculée à 6 %. Par rapport à la réestimation à 6,90 %, l'augmentation est de 346.310,39 € et 6,85 %.

Signalons encore, que le rythme d'enrôlement prévu en 2021 correspond à celui de 2020 qui s'est accéléré. Bien que le courrier indique que l'impact du COVID-19 ne se fera sentir principalement qu'à partir de 2022, il indique également que les recettes sont tributaires d'éléments dont l'influence ne peut exactement être prise en compte, entre autres, des difficultés inattendues et supplémentaires de recouvrement résultant de faillites et d'octroi de délais de paiement. Vu la situation sanitaire, il semble évident que des difficultés seront rencontrées.



5.2 La taxe additionnelle au précompte immobilier

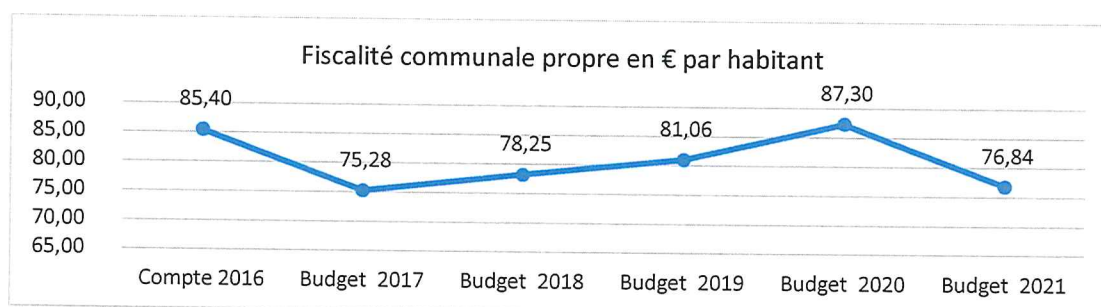
Le taux est passé de 1800 à 1950 centimes en 2020. La recette est estimée à 4.020.665,20 € soit plus 367.140,21 € et 10,05 % par rapport au budget initial 2020 qui tenait compte de 1800 centimes. Par rapport à la prévision adaptée à 1950 centimes de 2020, l'augmentation est de 62.679,79 € et 1,58 %.

Pour être complet, la perception de la taxe est reprise par le SPW à partir de 2021.

5.3 Les taxes communales perçues directement

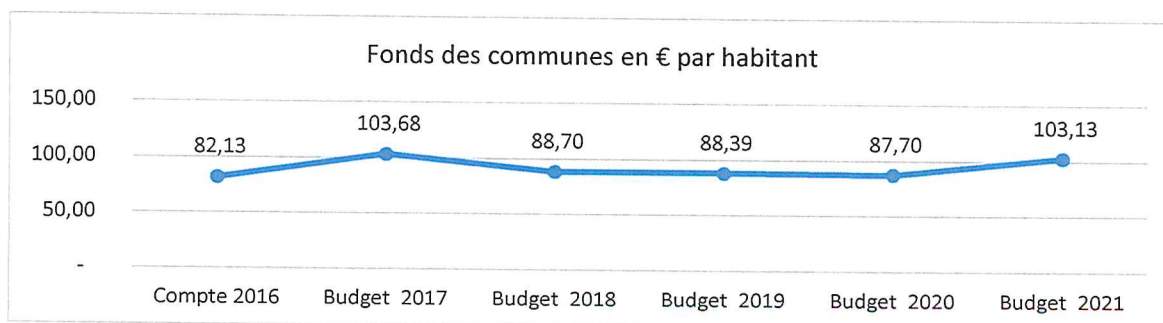
La prévision initiale diminue de 139.732,61 € par rapport à 2020. Ceci est dû à l'adaptation des taxes immondiées suite au passage aux poubelles à puce.

En effet, la partie variable de la taxe ne sera facturée qu'en 2022 après que tous les poids collectés nous aient été transmis. Avec le nouveau système, la taxe forfaitaire augmente de 187.380,00 € mais la taxe sur la délivrance des sacs diminue de 285.543,50 €. Quelques taxes ont vu leur rendement diminuer en fonction du ralentissement de l'activité suite au COVID-19, citons essentiellement la taxe sur la distribution d'écrits publicitaires qui diminue de 27.500,00 €.



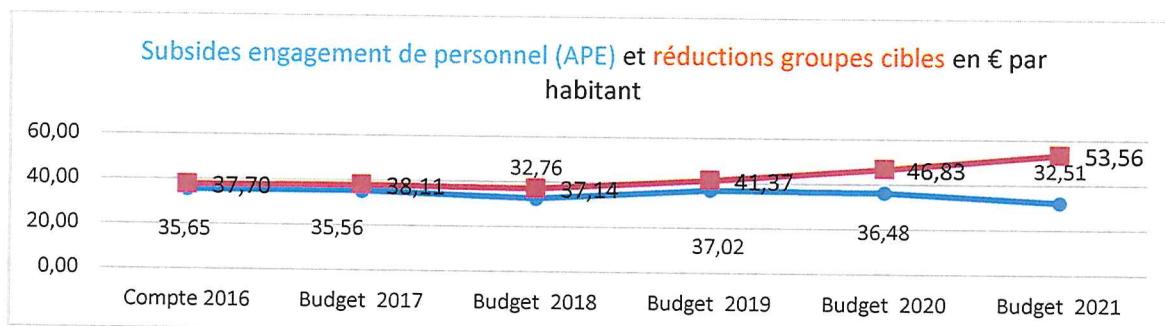
5.4 Le fonds des communes

La prévision s'élève à 1.437.877,91 € soit 221.205,20 € en plus, soit 18,31 %. L'augmentation est conséquente, le courrier ne contient pas de justification particulière. En 2020, la Région a compensé la perte d'indexation du fonds lié au COVID-19, nous n'avons pas d'indication pour 2021.



5.5 Les subsides en matière d'engagement de personnel

Pour rappel, l'inscription des charges patronales relatives aux groupes cibles (APE...) à la fois en recettes et en dépenses, soit la somme de 746.799,06€.

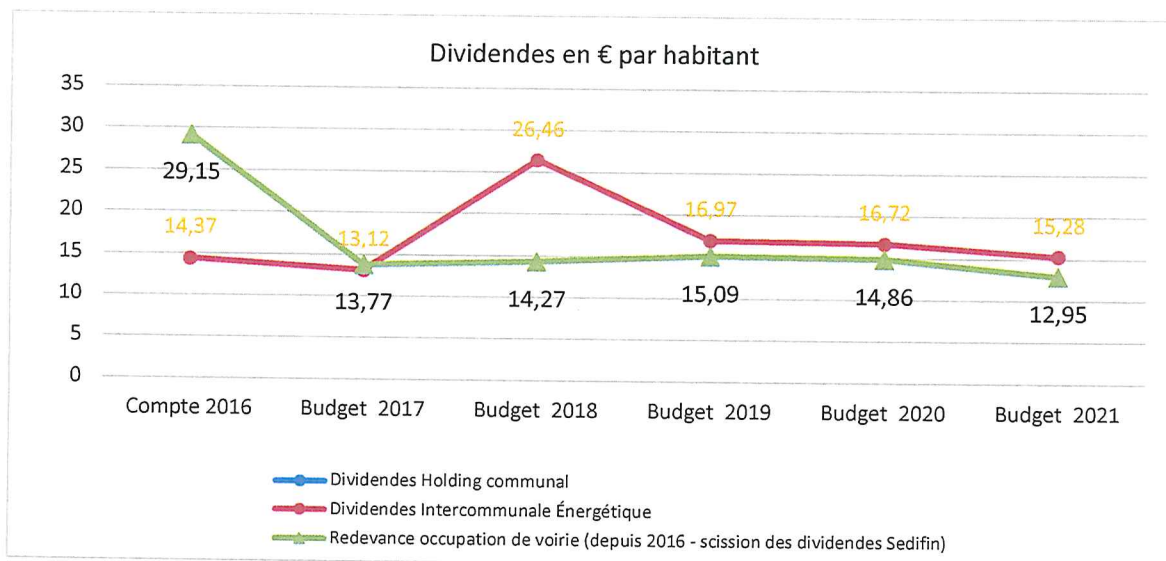


En ce qui concerne les points APE, nous recevons mensuellement 92 % du montant estimé des subsides. Ensuite celui-ci est recalculé par trimestre en fonction des prestations du personnel. Les absences pour maladie ou les réductions du temps de travail ont un impact sur les montants perçus. Ces régularisations prennent du temps, ainsi en 2021 nous devrions recevoir celles relatives aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2020 et les 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021. Le congé parental Corona et les absences liées au COVID-19 impacteront les recettes à percevoir.

5.6 Les dividendes

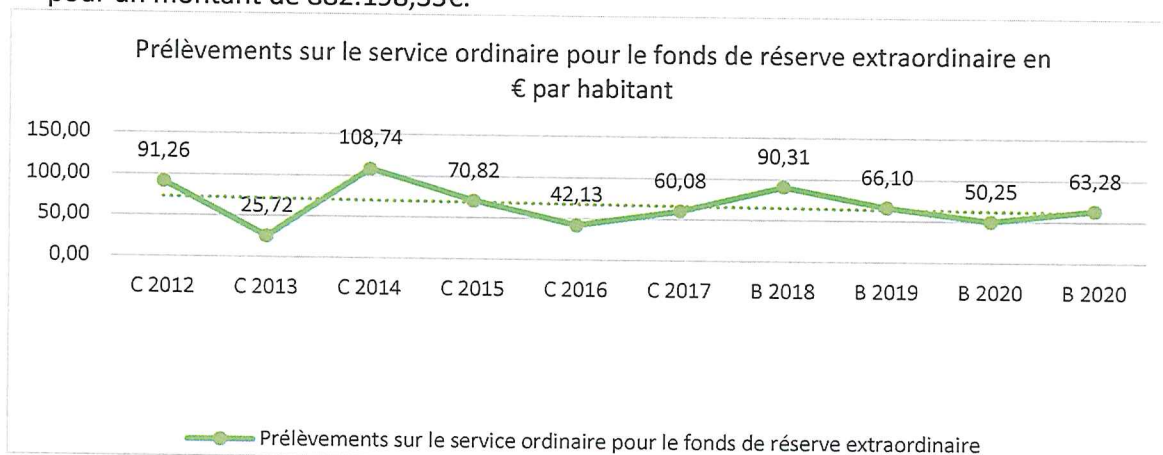
Jusqu'en 2015, nous recevions un montant global de dividendes de SEDIFIN (devenue IPFBW) qui était payé par tranches. Depuis l'exercice 2016, les versements distinguent les redevances pour occupation de voirie des dividendes.

Globalement la prévision budgétaire est identique à ce qui a été perçu en 2020, soit globalement 393.500,00 €. Nous n'avons aucune information quant à l'évolution de ces dividendes.



6. Les prélèvements à l'ordinaire

Un prélèvement du service ordinaire pour le fonds de réserve extraordinaire est prévu pour un montant de 882.198,35€.



Dans le même temps, nous utilisons les provisions constituées les années précédentes pour un total de 468.008,25 € répartis comme suit :

- Charges du CPAS : 270.000,00 €
- Charges de pension : 159.559,72 €
- 2^{ème} pilier de pension : 38.448,53 €

Ce sont ces prélèvements qui permettent de conserver l'équilibre budgétaire.

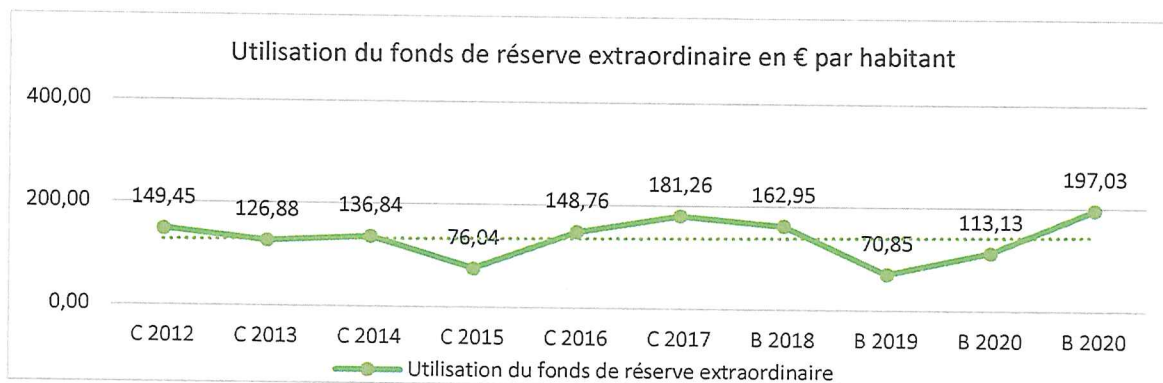
Le service extraordinaire

A l'extraordinaire le budget est en équilibre à 10.057.476,64 €.

1. Les prélèvements

Les dépenses extraordinaires sont financées par des prélèvements sur les fonds de réserves extraordinaires à hauteur de 2.746.932,26€, soit 27,31 % des dépenses extraordinaires.

Dans ce montant, 678.652,53 € sont prélevé sur le fonds de réserves constitué pour le plan PIC, soit les subsides du SPW. Il faut noter également que le fonds de réserve extraordinaire est alimenté par la vente du terrain de la ruelle des Foins au CPAS en vue de construire la maison de repos à hauteur de 1.000.000,00 €.

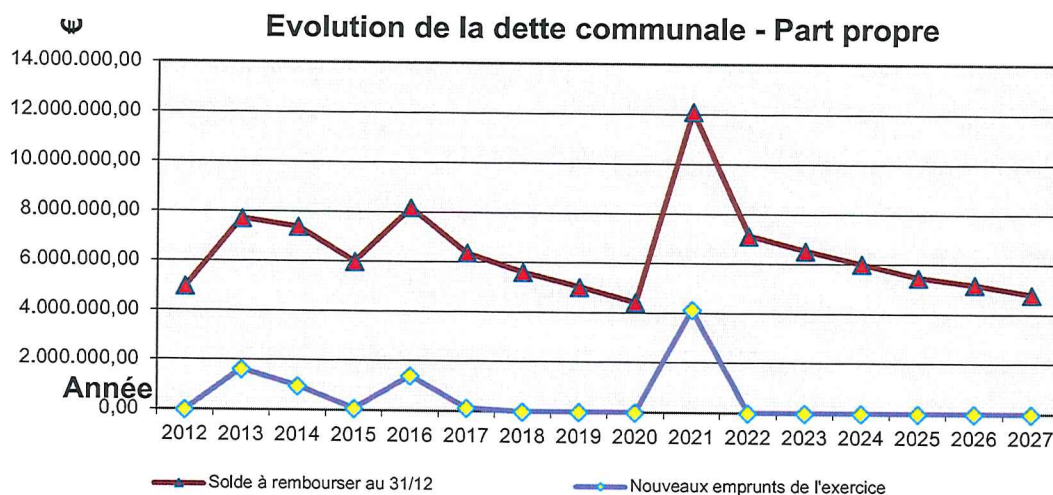


2. La dette

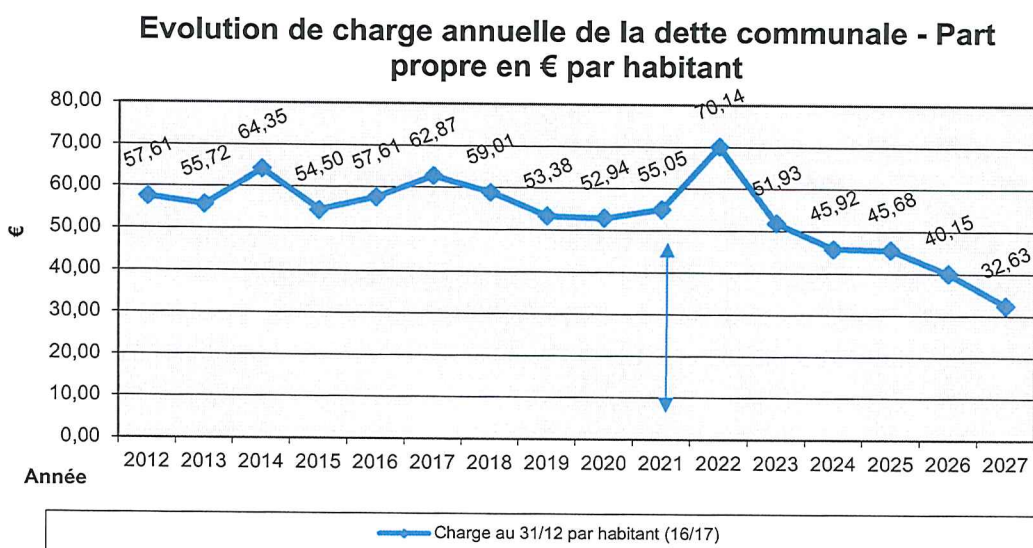
Le budget 2021 comporte des emprunts en part propre à contracter pour 4.155.000,00 €. Cette somme est destinée à couvrir les dépenses suivantes :

Emprunt - PCDR - Aménagement maison rurale	770.000,00
PIC 2019-2021 - Travaux rue de la Cortaie	440.000,00
Aménagement piste cyclable Rue du Bois Gibet	90.000,00
PIC 2019-2021 - Réalisation du trottoir rue de Hamme-Mille	380.000,00
PIC 2019-2021 - Dépôt communal, toiture – photovoltaïque et borne rechargement	70.000,00
PIC 2019-2021 - Travaux rue de Bossut	130.000,00
Maintenance extraordinaire diverses voiries	190.000,00
PIC2019-2021 - Réfection de voiries : Roimont, Thyls, Cartigny, Thermogène, Drève des Anglais	440.000,00
Trottoirs de la rue de Biez et de Basse-Biez	130.000,00
Améliorer les performances de l'éclairage public	160.000,00

Ecole communale : Construction de classes supplémentaires (5 + local technique) -Implantation Grez-centre	540.000,00
Ecole communale : Construction de 4 classes supplémentaires - Implantation de Pécrot	655.000,00
UREBA - remplacement de 2 chaudières vétustes et régulation	70.000,00
Acquisition de terrain	90.000,00



Avec la sollicitation de nouveaux emprunts en 2021 pour 4.155.000,00 € et une perspective inquiétante pour le futur, l'ensemble de l'endettement reste néanmoins stable.



Dans le profil financier fourni par Belfius, pour les comptes 2018, le solde à rembourser par habitant du Cluster est à 784 €, celle des communes de la Province à 967 €, pour

438 € à Grez-Doiceau. Même avec les emprunts projetés en 2021, nous resterons en dessous de ce montant au 31/12/2021 soit 569 €.

La balise d'emprunt est modifiée depuis 2019. Elle est devenue pluriannuelle et est fixée à 200,00 €/habitant et par an pour toute la législature.

En outre, les emprunts des Zones de police et des Zones de secours sont placés hors balise. Les autres entités consolidées (le CPAS, les fabriques d'église et les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, les régies ordinaires ou autonomes ainsi que les diverses associations de droit ou de fait qui reçoivent des subventions de la commune) y restent soumises.

Enfin, les emprunts relatifs à la partie non subsidiée d'un investissement réalisé dans le cadre du FRIC ou d'un investissement réalisé dans le cadre d'un projet UREBA (à condition que cet investissement ait fait l'objet d'un accord de principe) sont automatiquement placés hors balise.

3. Les recettes de transferts (subsidés)

Au budget 2020, les recettes de transferts s'élèvent à 2.132.794,38 €. L'établissement d'un graphique pour ces recettes ne serait pas parlant. En effet, outre le constat que les subsidés se raréfient, l'imagination des pouvoirs subsidants est infinie quant aux types de subsidés accordés, soit directement, soit sous la forme d'un emprunt, ou encore via la création de fonds de réserves extraordinaires en une fois dès octroi du subside mais avec une libération par tranche, sans tenir compte de dépenses engagées avec un recalcul à la fin (P.I.C.).

Citons principalement :

- Aménagement piste cyclable chemin du Bois Gibet		
	Province du Brabant wallon :	50.000,00 €
	SPW	100.000,00 €
- PCDR - Aménagement maison rurale (SPW)		1.024.706,56 €
- UREBA - Remplacement châssis et chaudières à l'école De Grez-Centre (SPW)		74.045,21 €
- Travaux de sécurité église de Grez-centre (Province du Brabant wallon)		29.000,00 €
- Subside Wallonie cyclable (SPW)		20.000,00 €
- Subsidés pour la construction de classes à Grez-centre (FWB)		269.376,51 €
- Subsidés pour la construction de classes à Pécrot (FWB)		339.751,45 €
- Subsidés POLLEC, véhicules partagés (SPW)		75.000,00 €
- Subsidés Schéma de développement communal (SPW)		60.000,00 €

4. Les dépenses extraordinaires

Liste des projets extraordinaires :

Numéro de projet extraordinaire	Objet:	Montant estimé de l'investissement
20130009	PCDR - Aménagement maison rurale (grange Jacquet)	1.800.000,00
20150055	Construction de classes Chée de la Libération 30	10.000,00
20190032	PIC 2019-2021 - Cortaie-Fontenelle-Chardonnerets	820.000,00
20190033	Construction de classes - Grez-Centre	815.000,00
20190034	Construction de classes - Pécrot	1.000.000,00
20200011	Piste cyclable Bois Gibet	250.000,00
20200012	Maintenance extraordinaire rue de Hamme-Mille	621.000,00
20200016	Programme de remplacement de l'éclairage public - LED	166.000,00
20200024	Projet Fitness extérieur	1.900,00
20200027	Maintenance extraordinaire Eglise de Grez	29.000,00
20200032	Aménagement place aux Etoiles cimetière de Doiceau	12.964,65
20200036	Acquisition de poubelles à puce	10.000,00
20200040	Inventaire de droit et de fait des chemins et sentiers	15.730,00
20210001	Maintenance extraordinaire maison communale	20.000,00
20210002	Développer un projet de cuisine centrale	30.000,00
20210003	Projet de future maison communale	20.000,00
20210004	Acquisition de mobilier et de matériel pour les services communaux	15.000,00
20210005	Acquisition de matériels et de logiciels informatiques	175.050,00
20210006	Remplacement système de pointage & adaptation centrale téléphonique	21.000,00
20210007	Mise en place d'un PCDR 2022-2032	60.000,00
20210008	UREBA - Remplacement des châssis salle de Hèze (Av. Félix Lacourt, 174)	20.000,00
20210009	Maintenance extraordinaire Maison Rue Brion	10.000,00
20210010	Maintenance extraordinaire maison du cimetière de Grez	18.000,00
20210011	Etude de circulation et plan d'action	100.000,00
20210012	Emprises à réaliser (y compris les honoraires)	23.500,00
20210013	PIC 2019-2021 dépôt communal, toiture photovoltaïque	211.871,00
20210014	Maintenance dépôt communal, borne de rechargement, clôtures, ventilation...	20.000,00
20210015	PIC 2019-2021 Travaux rue de Bossut	132.419,38
20210016	Maintenance extraordinaire diverses voiries	282.000,00
20210017	PIC2019-2021 réfection de voiries : Roimont, Thyls, Cartigny, Thermogène, Drève des Anglais	450.000,00
20210018	Trottoirs de la rue de Biez et de Basse-Biez	168.000,00
20210019	Honoraires auteur de projet - Sentier 14	5.000,00
20210020	Aménagement de la Place Ernest Dubois	40.000,00
20210021	Installation d'une borne de recharge (maison communale)	3.000,00
20210022	Acquisition de machines et de matériel d'exploitation	82.000,00
20210023	Mise en place de la géolocalisation des véhicules communaux	21.000,00
20210024	Projet de parking dans le centre de Grez	20.000,00
20210025	Etude de mobilité Foins & 5 bonniers	20.000,00
20210026	Création d'une piste de pétanque Clos des Arbalétriers	3.000,00

20210027	Audit de la politique cyclable (WACY)	50.000,00
20210028	Acquisition de mobilier pour les espaces publics	10.000,00
20210029	Acquisition de matériel et de petits équipements de voirie	20.000,00
20210030	Mise en place de parking vélo - Place de Trémentines et Place Ernest Dubois	20.000,00
20210031	Installation de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments communaux	90.000,00
20210032	UREBA - Ecole Grez-centre Pont-au- Lin : remplacement des châssis & chaudières	145.000,00
20210033	Maintenance extraordinaire Ecole communale de Grez-centre - réseau informatique	55.000,00
20210034	Réalisation d'un panneau académie bibliothèque arbalétriers	4.000,00
20210035	Acquisition de mobilier pour l'académie de musique	3.600,00
20210036	Acquisition de matériel pour l'académie de musique (dont instruments)	7.000,00
20210037	Aménagement zone Street work out - Espace Jeunes	3.000,00
20210038	Acquisition de terrain	100.000,00
20210039	Projet d'aménagement d'un Skate-park	20.000,00
20210040	Acquisition de mobilier et de matériel pour la bibliothèque	13.000,00
20210041	Subsides extraordinaires - F.E. Grez-Doiceau	40.000,00
20210042	UREBA - Cure de Néthen: remplacement chaudière (gaz)	9.000,00
20210043	Subsides d'investissement en faveur du CPAS - Get Up wallonia	12.250,00
20210044	Subside extraordinaire au CPAS - Achat de terrain	530.000,00
20210045	Lutte contre les inondations	45.000,00
20210046	Libération des participations SPGE	104.591,61
20210047	Réhabilitation de l'étang de Pécrot	10.000,00
20210048	PCDN : investissements	3.000,00
20210049	Développer un système de véhicules électriques partagés	100.000,00
20210050	Acquisition de 2 sonomètres	1.000,00
20210051	Projet de potagers partagés	6.000,00
20210052	UREBA - Bât. Chée de Wavre, 101 : remplacement de la chaudière	10.000,00
20210053	Réviser le Schéma de Développement Communal	120.000,00
20210054	Subsides extraordinaires - F.E. Gottechain	3.000,00
20210055	Subsides extraordinaires - F.E. Bossut	600,00
Totaux:		9.057.476,64

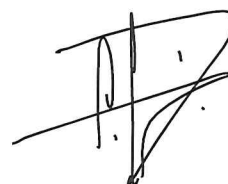
En conclusion :

L'érosion continue des marges financières n'entame pas les investissements nécessaires à garantir la qualité des services offerts aux citoyen·ne·s, ni les projets favorables au développement durable, à la participation citoyenne et à la culture qui prendront corps en 2021, ni encore moins aux efforts de relance pour s'extraire de la crise sanitaire majeure de 2020.

La performance de l'administration communale ayant fait l'objet d'un audit en 2019, il ressort des conclusions principales la nécessité de renforcer le personnel, notamment dans des fonctions-clés, lesquelles n'ont pas été remplies en 2020. Par conséquent le budget 2021 augmente significativement le niveau des emplois actuels ainsi que les frais de fonctionnement.

L'objectif central est la continuité dans l'excellence des services offerts aux Grézien·ne·s, l'essentiel de nos moyens est consacré à cet objectif et à garantir l'équilibre budgétaire. Le budget se veut ambitieux et ne recourt à l'emprunt que pour les investissements à long terme.

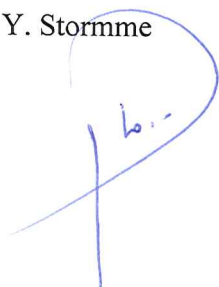
Pour le Collège communal
Laurent Francis
Echevin des Finances



Approuvé par le Collège en séance du 11 décembre 2020.

Le Directeur général,

Y. Stormme



Le Bourgmestre,

A. Clabots



Annexes :

Budget 2020 - Service ordinaire - Résultats par fonction				
Fonctions		Recettes	Dépenses	Résultat
9	Recettes générales	1.700,00	10.625,00	8.925,00
29	Dotations générales aux communes	1.465.135,73	23.450,00	1.441.685,73
49	Impôts et taxes	10.724.654,76	141.147,96	10.583.506,80
59	Assurances	19.000,00	2.747.176,48	-2.728.176,48
123	10 - 121 Administration générale	425.815,71	81.642,70	344.173,01
129	Patrimoine privé	54.534,71	50.524,61	4.010,10
139	Services généraux	198.008,25	15.200,00	182.808,25
159	Relations avec l'étranger	6.000,00	4.500,00	
169	16 Aide aux pays en voie de développement	-	571.020,42	571.020,42
369	35 - 36 Pompiers	-	1.538.245,24	-1.538.245,24
399	Justice - Police		3.311.626,46	-3.311.626,46
499	Communications - Voies navigables	560.554,68	76.400,00	484.154,68
599	Commerce - Industrie	393.525,00	4.746,23	388.778,77
699	Agriculture - pêche - ravitaillement	10.905,43	967.455,54	956.550,11
729	Enseignement primaire	624.976,20	198.788,11	426.188,09
739	Enseignement secondaire	57.223,06	131.040,94	73.817,88
767	767 Bibliothèques publiques	17.466,70	1.173.564,20	-1.156.097,50
789	76-77-78 Education populaire et arts	380.406,09	109.647,39	270.758,70
799	Cultes	2.500,00	2.041.461,04	-2.038.961,04
839	Assistance sociale	484.568,76	42.983,34	441.585,42
849	Aide sociale et familiale		14.000,00	14.000,00
872	870 - 872 Santé et Hygiène		938.692,02	938.692,02
876	875-876 Désinfect. Nettoyage Immondices	250,00	127.634,00	127.384,00
877	877 Eaux usées		411.275,86	411.275,86
879	Santé publique et hygiène publique	97.414,04	414.456,26	317.042,22
939	Logement - Urbanisme - Rénovation	169.946,49		169.946,49
999	Totaux exercice propre	15.694.585,61	15.147.303,80	547.281,81

	Exercices antérieurs	570.537,37	235.620,83	334.916,54
	Prélèvements		882.198,35	- 882.198,35
	Total	16.265.122,98	16.265.122,98	-

Budget 2020 - Service extraordinaire - Résultats par fonction

Fonctions		Recettes	Dépenses	Résultat
009	Recettes générales	-	-	-
123	10 - 121 Administration générale	-	334.300,00	- 334.300,00
129	Patrimoine privé	2.800.706,56	1.838.000,00	962.706,56
499	Communications - Voies navigables	1.873.000,00	2.938.520,38	-1.065.520,38
699	Agriculture - pêche - ravitaillement		-	-
729	Enseignement primaire	2.328.173,17	2.711.000,00	- 382.826,83
739	Enseignement secondaire		26.350,00	- 26.350,00
767	767 Bibliothèques publiques	1.000,00	13.000,00	- 12.000,00
789	76-77-78 Education populaire et arts	90.000,00	124.900,00	- 34.900,00
799	Cultes	31.700,00	81.600,00	- 49.900,00
839	Assistance sociale	12.250,00	552.250,00	- 540.000,00
876	875-876 Désinfect. Nettoyage Immondices		15.000,00	- 15.000,00
877	877 Eaux usées		149.591,61	- 149.591,61
879	Santé publique et hygiène publique	87.964,65	132.964,65	- 45.000,00
939	Logement - Urbanisme - Rénovation	63.000,00	140.000,00	- 77.000,00
999	Total exercice propre	7.287.794,38	9.057.476,64	-1.769.682,26
	Exercices antérieurs	-	-	-
	Prélèvements	2.769.682,26	1.000.000,00	1.769.682,26
	Total	10.057.476,64	10.057.476,64	0,00